



HAL
open science

Licence Économie et management

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie et management. 2014, Université Lille 1 - Sciences et technologies. hceres-02037214

HAL Id: hceres-02037214

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037214v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie et management

de l'Université Lille 1 - Sciences et
technologies - USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie et management

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150008922

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Lille 1 - Cité scientifique de Villeneuve d'Ascq.

- Délocalisation(s) :

Sofiiki Universitet « Sveti Kliment Ohridski » - Sofia (Bulgarie).

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Economie et management* proposée par l'Université Lille 1 a pour objectif l'acquisition par les étudiants de connaissances approfondies et des compétences associées dans les disciplines de l'économie et de la gestion permettant d'accéder au niveau master. La formation se caractérise par un approfondissement progressif des enseignements le long du cursus et une spécialisation affirmée en troisième année. L'organisation des enseignements est commune à celle de la mention *Economie appliquée*, avec une première année (L1) commune. Les étudiants ont la possibilité de choisir une orientation parmi trois parcours à partir de la deuxième année (L2) : *Economie et management de l'entreprise* (EME), *Economie et management international* (EMI), *Economie et management public* (EMP). La mention accueille également des étudiants issus de formations supérieures courtes (DUT, BTS) au sein de trois parcours spécifiques définis en L3 : *Organisation, gestion, contrôle* (OGC), *Systèmes d'informations et d'aide à la décision* (SIAD), *Commerce et management internationaux* (CMI). Ces trois parcours permettent l'accès au niveau master, mais présentent une dimension professionnelle notable.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La structure générale des enseignements de la mention *Economie et management* est commune à celle de la mention *Economie appliquée*. Les enseignements sont organisés en respectant la progressivité dans l'acquisition des connaissances par les étudiants. Chaque semestre regroupe cinq unités d'enseignement (UE), chacune étant affectée de six crédits et composée de deux enseignements. La première année (L1) est centrée sur les enseignements d'initiation à l'économie et à la gestion, sur l'acquisition des méthodes de travail propre à une formation universitaire et sur des enseignements d'ouverture dans le cadre d'une UE optionnelle. En deuxième année (L2), les étudiants approfondissent leurs connaissances dans les domaines économique et de gestion, ils choisissent un parcours parmi les trois proposés (*EME, EMI, EMP*). Chaque parcours est spécifié par une UE à chaque semestre soit 20 % des crédits de l'année ; les UE de ces parcours proposent des cours optionnels soit disciplinaires soit de professionnalisation. Les options proposées étant en partie communes aux différents parcours, les étudiants ont la possibilité de se réorienter en changeant de parcours. En troisième année (L3), les enseignements relatifs aux parcours représentent 40 % des crédits soit deux UE à chaque semestre dont une consacrée à des conférences méthodologiques permettant à la fois d'informer les étudiants sur la dynamique des domaines de l'économie et de la gestion par la diversité des thèmes abordés, et d'évaluer leurs compétences méthodologiques par la diversité des modalités d'évaluation (dissertation, exposé oral, notes de synthèse, revue de presse). Sur l'ensemble des trois années, les enseignements d'économie sont dominants par rapport à ceux de gestion. Les enseignements sont assurés en cours magistraux (CM) et/ou en groupes de travaux dirigés (TD) ; l'évaluation des étudiants est réalisée de façon prioritaire en contrôle continu, mais l'importance des effectifs ne permet pas de généraliser cette modalité d'évaluation des étudiants ni de réduire le nombre d'enseignements en CM. La délocalisation de la mention à l'Université de Sofia en Bulgarie permet, à l'issue d'une procédure de sélection, à des étudiants bulgares de s'inscrire en L3 ; 12 étudiants suivaient les enseignements en 2012-2013. Les enseignements sont réalisés par des enseignants des deux universités et les étudiants reçus au diplôme peuvent accéder aux masters de Lille 1. Une convention avec l'Institut Catholique de Lille est mentionnée sans que les modalités pédagogiques soient explicitées.

La mention est fortement impliquée pour l'aide à la réussite des étudiants. Une session de prérentrée d'une durée de quatre jours permet aux étudiants de se familiariser avec leur nouveau cadre de formation. En L2 et L3, une demi-journée de prérentrée est consacrée notamment à la présentation des parcours et des options proposés. Des actions de tutorat sont mises en œuvre notamment en mathématiques et en particulier pour les bacheliers technologiques et professionnels. Ces derniers sont reçus individuellement par les responsables de la formation afin de les prévenir des difficultés et de favoriser leur réorientation. Le taux d'échec de ces étudiants en L1 reste cependant très élevé. Les étudiants bénéficient d'une grande disponibilité des responsables d'années et des parcours afin de répondre à leurs questions. Les nombreux partenariats avec des universités étrangères (110 dont 25 hors d'Europe) favorisent les séjours des étudiants à l'étranger en L2 ou en L3 ; un label international peut être inscrit dans le supplément au diplôme. La mention assure un accueil des étudiants en situation de handicap ou présentant des difficultés spécifiques en mettant en œuvre les mesures très complètes et diversifiées de l'Université avec en particulier le rôle du référent de ces étudiants qui assure les relations avec les équipes pédagogiques et le bureau de la vie étudiante de l'Université. L'ensemble des actions mises en œuvre, pourtant très dynamiques, ne suffit cependant pas à accéder à des taux de réussite élevés : sur la période 2008-2012, les taux moyens de réussite s'élèvent à 50 % en L1, 55 % en L2 et 60 % en L3.

Les enseignements proposés par la mention permettent aux diplômés d'accéder aux masters d'économie et de gestion ; la quasi-totalité des étudiants effectue ce choix, essentiellement dans l'Université Lille 1. L'information sur le devenir des étudiants demeure incomplète en particulier pour ceux qui n'obtiennent pas le diplôme et ceux qui suivent les parcours spécifiques de L3 (*OGC, SIAD, CMI*). La préparation à l'insertion professionnelle demeure limitée à un enseignement en L1 ; les étudiants peuvent cependant réaliser un stage optionnel en L2 et s'initier à la gestion de projet ou à la création d'entreprise mais là encore, sous forme optionnelle. Les parcours *OGC, SIAD* et *CMI* offrent des enseignements de professionnalisation (projets, enquêtes, création d'entreprise) à chacun de deux semestres de formation. L'insuffisance de données sur le devenir de ces étudiants ne permet cependant pas d'en mesurer l'efficacité.

L'équipe pédagogique regroupe l'ensemble des intervenants dans la mention. Les professionnels assurent principalement des enseignements en L1 et L2 (environ 30 % du volume horaire de chaque année), une large majorité des cours est donc faite par des enseignants de l'Université, principalement des enseignants-chercheurs. La composition du conseil de perfectionnement est limitée aux responsables de parcours et d'année, ce conseil se réunit trop rarement et son rôle n'est pas explicité. Chaque semestre la commission pédagogique paritaire de l'année d'études se réunit afin de traiter les questions courantes d'ordre pédagogique. La mention fait l'objet d'évaluations par les étudiants dans le cadre d'enquêtes réalisées par l'OFIP de l'Université ; ces enquêtes ne sont pas annuelles, mais les résultats montrent une large satisfaction des étudiants à l'égard de leur formation tant pour le contenu que

pour l'organisation. La mention fait l'objet d'une valorisation dans le cadre de la politique active de l'Université, mais aussi par les membres de l'équipe pédagogique lors d'interventions auprès des lycéens ; ces derniers sont accueillis lors d'une journée d'immersion. La mise en place de la certification en informatique (C2i) et l'accroissement de la part des enseignements de langue, déjà suggérés lors de la précédente évaluation, mériteraient d'être pris en compte. C'est aussi le cas du renforcement des enseignements de professionnalisation et l'harmonisation des cours de gestion, ces modifications étant dépendantes des ressources disponibles, car la mention accueille de nombreux étudiants. Le dossier de présentation de la mention aurait mérité une relecture afin d'éviter des imprécisions.

- Points forts :

- Pertinence de l'architecture de la mention rendant possible les réorientations.
- Taux élevé de poursuite d'études en master.
- Diversité des parcours et des possibilités d'insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Modalités de pilotage de la mention imprécises.
- Enseignements de gestion trop centrés sur la comptabilité et la finance.
- Insuffisance des enseignements relatifs aux compétences additionnelles en langues et en informatique.

- Recommandations pour l'établissement :

Le pilotage de la mention pourrait être mieux structuré notamment par l'élargissement du conseil de perfectionnement à des personnes issues des secteurs d'insertion professionnelle des étudiants. Le conseil pourrait assurer la relation avec la mention *Economie appliquée*, les deux mentions ayant un tronc commun important. Les enseignements de gestion pourraient être renforcés et diversifiés afin d'assurer une plus grande cohérence de la mention. L'aménagement des enseignements de langues et en informatique d'usage permettrait aux étudiants d'obtenir les certifications relatives à ces compétences. L'accompagnement des étudiants dans la démarche d'élaboration de leur projet professionnel pourrait être intensifié par des enseignements spécifiques en L3 pour les parcours *EME*, *EMI* et *EMP*.



Observations de l'établissement

S. Le Villain

Le Président
à
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

N/REF : SM/SLV/PP/2014-24

OBJET : Observations rapports AERES

Villeneuve d'Ascq, le 21 mars 2014

Suite aux rapports d'évaluation des formations de Lille1, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la liste exhaustive des formations n'appelant pas d'observations de la part de l'établissement.

Le Président

Philippe ROLLET

PJ : Liste des formations n'appelant pas d' observations.

**Liste des formations n'appelant pas d'observations
suite aux rapports d'évaluation de l'AERES**

LICENCES

Domaine Sciences, Technologies, Santé

- Licence Informatique
N° demande : S3 LI1 50008920
- Licence Physique
N° demande : S3 LI1 50008925
- Licence Mathématiques appliquées et sciences sociales
N° demande : S3 LI1 50008927
- Licence Mécanique, génie mécanique, génie civil
N° demande : S3 LI1 50008924
- Licence Electronique, électrotechnique, automatique
N° demande : S3 LI1 50008913
- Licence Sciences naturelles
N° demande : S3 LI1 50008917
- Licence Biologie
N° demande : S3 LI1 50007574
- Licence Terre et environnement
N° demande : S3 LI1 50008915

Domaine Droit, Economie, Gestion

- Licence Economie et management
N° demande : S3 LI1 50008922
- Licence Economie appliquée
N° demande : S3 LI1 50008923

Domaine Sciences humaines et sociales

- Licence Sociologie - Ethnologie
N° demande : S3 LI1 50008916

Le Président de l'Université



Ph. ROLLET